

Continue



Bonsoir Liline ! Dans ton cas, le mot suivi est un nom (substantif) : le suivi, un suivi les suivis, des suivis. Le suivi d'une affaire. Le suivi d'un procès. Le suivi de nos performances. Au singulier, on écrit suivi , sans s ; au pluriel, on écrit suivis, avec un s. Ce nom signifie cela : "4 N. m. Action de suivre, de surveiller, pendant une période prolongée, afin de contrôler. Être assidu dans le suivi d'une affaire. Le suivi de la grossesse." 2017 Dictionnaires Le Robert - Le Grand Robert de la langue française Pour ma part, j'écrirais du, et non de, et donc du suivi. Ce qui donne en fin : Vous trouverez ci-dessous les documents du suivi de nos performances. Si tu préfères utiliser de au lieu et place de du, ça ne change rien, car il convient alors d'écrire : Vous trouverez ci-dessous les documents de suivi de nos performances. Bonjour Barbara, merci d'expliquer la grammaire, ce que je ne serais pas capable de faire, ayant oublié les règles et ne me fiant plus qu'à l'usage, avec les risques d'erreur que cela comporte. Certains mots contiennent en eux-même une notion de futur, ainsi de "plan", "projet", "espoir". Bonjour Julie, D'abord, il faut bien différencier un verbe d'action ou un verbe d'état. Un verbe d'action signifie une action en cours ou subie, comme « je mange ce dessert ». Un verbe d'état correspond à une façon d'être du sujet, comme « elle paraît énervée » ou « il est beau comme un dieu ». Dans le cas de « obéit », « obéir », je suppose, il s'agit d'un verbe d'action. Il correspond à une action que le sujet effectue, même si le sens peut induire un état d'être. Je peux donner un exemple pour être plus clair. Si l'on dit : « elle obéit à sa mère », le sujet agit. Par contre si l'on emploie un autre verbe et que l'on transforme la phrase en « elle devient obéissante », le verbe « devenir » implique un état, une description du sujet. Parfois, distinguer les verbes d'action des verbes d'état n'est pas si simple et l'on peut s'interroger, comme pour l'utilisation du verbe « avoir ». Mais en ce qui concerne l'emploi de « obéit », il indique certainement une action. La confusion peut venir du sens du verbe, semblant induire une passivité, mais le sujet agit en obéissant !